

## Intervention du conseil municipal du 29 juin sur le dossier ABATTOIR DE SAINT ETIENNE

Vous nous proposez ce soir une délibération concernant la désaffectation, le déclassement et la résiliation de la convention de Délégation de Service Public de l'abattoir ainsi que la délibération entérinant la cession de cet équipement à la Stéphanoise d'Abattage.

En tout premier lieu, Monsieur le Maire, nous sommes surpris que ces deux dossiers passent ce soir. Vous nous parlez d'opportunité. Moi, je vais vous parler de précipitation.

Au conseil municipal du 8 juin, lorsque le dossier de l'abattoir a été abordé, vous nous avez **informés** qu'un audit était lancé à ce sujet avec plusieurs partenaires.

### Pourquoi n'avons-nous pas d'informations sur les résultats ?

Une réunion pilotée par le Préfet est prévue le 20 Juillet afin de permettre aux différentes collectivités de discuter sur des solutions. Faire de notre abattoir un outil d'aménagement du territoire de l'agglomération : avez-vous étudié cette hypothèse ?

**Lors de la commission consultative du 30 Avril 2009, Monsieur Coynel (1<sup>er</sup> adjoint) a annoncé le lancement d'un appel d'offres ! On n'a rien vu paraître**

Vous avez rencontré les 3 actionnaires de la Stéphanoise d'Abattage à savoir le Groupe Despi, Sicarev et la Bouchère. Mais vous avez ignoré les autres intervenants de la filière viande : tous les petits producteurs, les petits abatteurs qui représentent 10 % du volume abattu mais 20 % du chiffre d'affaires. Aujourd'hui, encore, **ils n'ont aucune information de la municipalité**. Comprenez leurs inquiétudes ! Des informations circulent mais aucune de votre part.

A mon sens, avant de prendre une décision, un élu doit savoir écouter ! Et dans un dossier comme celui-ci aussi bien les sociétés importantes que les indépendants et les consommateurs.

En effet, se généralisent sur la ville et sur le département des constitutions d'AMAP au grand bonheur des producteurs et des acheteurs. On appelle cela « Circuits Courts » « Développement Durable du territoire » Termes très utilisés dans votre communication mais il faut joindre les actes aux paroles car aujourd'hui vous rompez volontairement un maillon du circuit court.

Ces deux délibérations étant très **succinctes**, nous avons besoin d'éclaircissements notamment sur la cession :

- Vous dites que vous avez la garantie de la poursuite des 78 contrats de travail de la Stéphanoise d'Abattage. Comment cela s'exprime-t-il dans l'acte de vente ?
- Vous dites avoir la garantie également du repreneur de maintenir la continuité d'abattage pour les petits abatteurs de la seule filière bovine. J'aimerais en savoir plus : comment cela va-t-il se passer ? Quel sera le tarif que la société leur proposera pour abattre leurs bêtes ?
- Que devient l'abattage des porcs et des agneaux ? En tant que propriétaire actuel de l'abattoir, avez-vous exigé du repreneur d'appliquer vos priorités politiques ? Je répète : développement durable, circuits courts...

Car si vous n'avez rien fait, vous mettez en grande difficulté économique tous les petits producteurs de cette filière, avec un risque certain de voir revenir l'abattage clandestin.

Je vous **rappellerai** que les services vétérinaires de la Loire avaient **convaincu** les petits producteurs de se déplacer pour faire abattre à l'abattoir, notamment à l'occasion de la fête de **l'Aïd**. Que va-t-il se passer ? A quelle date doit cesser l'abattage des porcs et agneaux, précisément, afin que les personnes concernées sachent à quoi s'attendre ?

- Vous exonérez la Stéphanoise d'Abattage du paiement de la taxe d'usage 2009, soit 600 000 euros. **Nous aimerions en connaître les raisons.**
- Ensuite, vous nous proposez (et quand je dis proposer, je suis un peu « candide » car à notre connaissance, un compromis est déjà signé donc le montant entériné) un prix de vente inférieur de 50 % au prix des domaines. 4 millions d'euros ramené à 2 millions d'euros. Que devient l'emprunt en cours s'élevant à 2,8 millions d'euros. **Est-il repris par le repreneur ?**

### **Monsieur le maire pourquoi bradez-vous le patrimoine de la Ville ?**

Vous qui ne cessez de vous plaindre des ressources financières de la **Ville**, vous ne saisissez pas l'opportunité de vendre au prix des domaines soit deux millions d'euros de plus dans le portefeuille de la ville. **Vous vendez au plus vite et au plus bas. Sans vous soucier des conséquences !**

Nous sommes très surpris, Monsieur le Maire, de ces deux délibérations car nous pensions que vous auriez privilégié le service public, ce qui n'est pas le cas. A notre avis, vu la crise que nous traversons, l'investissement public doit préserver et soutenir l'investissement privé.

En conclusion Mr le Maire, sur les dossiers Urbanisme, vous souhaitez une ville participative, à l'écoute des riverains... C'est vrai que la majorité des producteurs et abatteurs ne résident pas à Saint-Etienne intramuros .....

Alors je vous proposerai **en** complément de notre devise républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité une devise stéphanoise : **Ecoute, Dialogue et Transparence**

**Agnès CHANAL**